Bulletin d'information de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »

Le courrier de la vallée Ubaye

n° 36
Juillet 2014

■ La commune à la une

Les Thuiles, un village qui tient la route

page 2



Grands projets 2014-2020 : les vice-présidents de la CCVU s'expriment
Page 4



Sports d'eau vive : l'Ubaye se met sur son 31
Page 7



Déchetterie, mode d'emploi
Page 8

Les Thuiles,

un village qui tient la route



A l'entrée de la vallée de l'Ubaye, la commune des Thuiles bénéficie de la proximité de Barcelonnette, située à quelques minutes, au même titre que Saint-Pons ou Faucon. C'est sans doute ce qui explique l'augmentation de sa population entre deux recensements et une moyenne d'âge relativement jeune. Malgré les répercussions du départ du Centre d'instruction et d'entraînement au combat en montagne (CIECM), elle dépasse encore maintenant les 400 habitants permanents. Après avoir subi la fermeture d'une classe, l'école des Thuiles a réussi à en conserver deux autres et scolarise une trentaine d'enfants dès l'âge de 2 ans. *« Il faut se bagarrer pour les garder et fidéliser les familles »*, insiste Jean-Pierre Bultel, qui entame son 3e mandat de maire.

Sur la partie haute de la commune, les constructions nouvelles se multiplient, mais sont sagement ordonnées par le Plan Local d'Urbanisme à proximité du centre. Ces chalets, villas et immeubles accueillent souvent des familles en résidence secondaire. Plus de la moitié des habitants n'occupent leur logement que durant les vacances scolaires. Durant l'été, la population double.

Un nouveau point multiservices

La commune a dû adapter ses équipements à cette conjoncture particulière. Elle a dimensionné sa station d'épuration pour l'équivalent de 1 000 habitants. Au centre des Thuiles, le camping Le Fontarache accueille à lui seul jusqu'à 300 personnes sur 150 emplacements. Une aire de repos de 200 m² a été aménagée au bord de l'Ubaye et elle est devenue un lieu de promenade très prisé aussi bien des touristes que des habitants.

Remplaçant l'ancien Proxi, un point multiservices avec bar et restauration rapide vient d'ouvrir grâce à la municipalité. *« Il est bien utile à la fois aux habitants de la commune qui viennent y chercher des produits de première nécessité et aux nombreux clients de passage »*, se félicite le maire. Et si le village des Thuiles n'a plus de restaurant, il conserve une vingtaine d'exploitations agricoles et d'entreprises : exploitant forestier, entreprise de rafting, électricien, plombiers, maçons, etc. La plus importante et le fleuron de la commune reste l'entreprise Omars. (Lire l'encadré ci-dessous)

Omars : le bonheur est dans le pré !



Originaire des Thuiles, André Lelly y a tout naturellement installé Omars, sa société, il y a 30 ans. Aujourd'hui, ses 700 m² se dressent toujours à l'entrée de la commune. D'abord garagiste, ce mécanicien de talent s'est associé à l'Italien Renato Endreis pour monter une société spécialisée dans l'équipement de véhicules en matériel de remorquage. Un métier particulièrement pointu techniquement, qui doit respecter des normes de plus en plus draconiennes, de quoi décourager les éventuels concurrents ! La maison mère se trouve à Cuneo. Les hangars des Thuiles accueillent tous les types de véhicule, du 4x4 au semi-remorque, pour le service après-vente.

Chaque minute d'immobilisation coûte très cher à ses clients. Ils sont donc prêts à faire des kilomètres pour bénéficier de la qualité du service offert par Omars. Tout aussi attachés à leur commune que leur père, ses deux fils Anthony et Julien travaillent également dans l'entreprise. Puisque les clients sont là, ils n'ont aucune raison de quitter cet environnement privilégié… L'entreprise participe à des salons où se retrouvent les professionnels du remorquage, assure ainsi sa notoriété et fidélise sa clientèle.

Les Thuiles en chiffres

- **400** habitants
- **3** hameaux :
  - les Prats des Thuiles,
  - Miraval
  - Clos Meyran
- **3 300** hectares
- Densité : **12** habitants/**km²**
- Altitude la plus basse : **1100 m**
- Altitude la plus élevée : **2920 m**



Dans chaque numéro, le Courrier de la Vallée consacrera cette page à la présentation d'une commune de l'Ubaye, ses activités, ses points forts, ses chiffres clefs, etc.



Jacques Martin,
nouveau président de la CCVU

Dès le premier tour du scrutin, le 17 avril dernier, Jacques MARTIN a été élu nouveau président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye par l'assemblée communautaire avec une confortable majorité. Jusqu'alors, outre ses mandats successifs d'adjoint au maire d'Enchastrayes et de conseiller communautaire, il assurait, à la CCVU, les fonctions de vice-président délégué au Tourisme depuis 13 ans.

Agé de 64 ans et père de 6 enfants, le nouveau président de la CCVU réside dans la vallée depuis 1952. Ancien sportif de haut niveau, Jacques Martin a été à la tête de plusieurs entreprises avant de se consacrer à l'action publique à Enchastrayes et à la communauté de communes. Il a décidé de placer son mandat sous le signe de l'amélioration de la vie quotidienne des habitants. *« Sûr de ses intentions et déterminé »*, il souhaite avant tout maîtriser les dépenses publiques et donner la priorité aux dossiers qui vont dans le sens du développement économique, touristique et qui touchent directement la population vivant dans la vallée.
« Même s'il y a encore du travail à accomplir, les gros investissements ont été réalisés », note Jacques Martin, rendant ainsi hommage à son prédécesseur, Michel Lanfranchi. *« Ce qui a déjà été mis en route a contribué à notre prospérité et cette prospérité touche directement les gens qui travaillent dans les entreprises de la vallée. Il nous incombe maintenant de faire avancer d'autres dossiers qui vont amener encore plus de confort aux Ubayens et feront progresser la vallée sur le plan économique. »*

Priorité à la création du futur pôle touristique

Jacques Martin place parmi ses priorités la création du futur Pôle touristique : en mutualisant tous les offices de tourisme existant dans la vallée et en les regroupant au sein d'une structure unique, ils pourront atteindre la taille critique exigée par l'Etat pour obtenir le classement de la vallée en Station tourisme. *« Nous deviendrons alors vraiment un territoire d'excellence,* se réjouit le nouveau président. *Et en réunissant tous les villages de la vallée, nous serons plus efficaces. »*
Ces efforts économiques ont pour but de tout faire pour préserver les emplois, à commencer par ceux des jeunes qui ne souhaitent pas partir ou qui veulent revenir vivre en Ubaye. Ils nécessitent également une meilleure communication à destination des habitants. *« D'où cette formule rajeunie et modernisée du Courrier de la vallée que nous présentons aujourd'hui aux Ubayens*, explique Jacques Martin. *Quand nous organisons des événements sportifs de haut niveau, comme le championnat de France de kayak, par exemple, nous le faisons avant tout pour les professionnels de la vallée qui bénéficient directement des retombées positives de ce type d'événements et des équipements mis en place pour qu'ils aient lieu. Ça stimule l'esprit d'entreprise ! »*
Parmi les autres efforts de modernisation indispensables, le nouveau président de la CCVU aura également à cœur de faire aboutir le dossier du numérique afin que toute la vallée soit couverte.



Les 6 vice-présidents
de la CCVU s'expriment

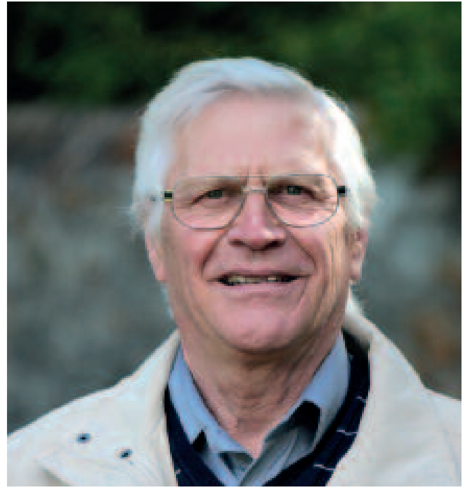
Les conseillers communautaires ont désigné les 6 vice-présidents membres du bureau de la communauté de communes. Ils expriment tour à tour leurs convictions, leurs intentions, leurs projets et leurs priorités pour ce mandat 2014-2020.



Yvan Bouguyon

Vice-président en charge des finances
« Un outil utile, pour tracer un chemin clair »

« Il m'incombe surtout de faire de cette délégation un outil utile, qui permettra d'aider à tracer un chemin clair. La communauté dispose pour cela d'une excellente équipe administrative. On sait qu'à l'avenir, des choix devront être faits car l'argent sera de plus en plus rare. Il nous faudra donc être toujours plus efficace, également parce que nous partageons tous l'idée que le contribuable ne devra pas servir de variable d'ajustement. A nous de travailler et de faire progresser notre belle vallée.
Je souhaiterais faire sortir la fonction financière de son ornière rébarbative. Je dois me tenir au courant de nombreux aspects de la vie de la communauté de communes. Il n'y a pas de domaine plus « transversal » que celui des finances. Il importe donc d'être un bon « généraliste ». En tant qu'ancien de Sciences-Po Paris, ce rôle me convient bien. Il faut savoir analyser les chiffres et les évolutions mais aussi « coller au terrain », aux aspects concrets, voire techniques, de manière à saisir les enjeux et relativiser les priorités. »



Jean-Pierre Bultel

Vice-président en charge du développement économique et filières ressources locales
« Faire avancer le pôle éco bois »

« C'est mon 2e mandat à la tête de cette délégation. Nous avons fait aboutir plusieurs projets dont je suis fier comme l'hôtel d'entreprises du quartier Craplet, à Barcelonnette. Il reste quelques bureaux à louer mais tout le reste est occupé. Pour ce nouveau mandat, je tiens à faire avancer le pôle éco bois, à Jausiers. Il n'est pas question de laisser perdre les subventions que nous avons obtenues de l'Europe et de l'Etat. Plusieurs candidats sont intéressés par l'exploitation de la scierie qui n'a pas, malheureusement, retenu l'attention des entreprises locales.
Nous avons besoin de diversifier nos activités et de ne pas vivre exclusivement du tourisme, du ski en hiver ou des sports d'eau vive en été. On ne sait jamais ce qui peut se passer. Derrière la question du développement économique, il y a celle des emplois locaux et de leur pérennisation.
Concernant la gestion des filières et ressources locales, le projet de balnéothérapie est toujours d'actualité et suit son cours.
Il y a également un projet de captage d'eau de source au Lauzet. Nous allons essayer de trouver des entreprises intéressées par son exploitation. Je souhaite aussi travailler sur les nouvelles technologies et équiper en wifi les zones de la vallée qui ne sont pas encore desservies. »



Francis Bercher

Vice-président en charge du tourisme et du ski
« Travailler en concertation avec les professionnels du secteur »

« Nous venons d'investir dans le ski et la modernisation des trois stations. Aussi, durant ce mandat, je souhaite travailler en concertation avec tous les professionnels de la vallée pour optimiser nos actions. Dès la rentrée de septembre, nous organiserons des réunions pour discuter avec eux des axes de travail prioritaires. Nous comptons commencer par les professionnels de l'hébergement et des activités de pleine nature. Nous devons faire en sorte d'améliorer le taux de remplissage des hébergements en dehors des périodes de vacances scolaires et également à l'intersaison. Je suis soucieux de positionner la vallée de l'Ubaye au rang des destinations qui comptent dans la région PACA et de développer son attractivité auprès des clientèles nationale et internationale. Une volonté est amorcée avec le lancement des premières éditions multilingues et le développement et repositionnement de nombreuses filières comme l'écotourisme ou encore le cyclotourisme avec le vélo électrique. »





Pierre Martin-Charpenel

Vice-président de la culture et du patrimoine

« Rationaliser et mutualiser les moyens »

« Je plaide pour une rationalisation et une mutualisation des moyens, des équipements et des équipes. Nous allons travailler à la création d'un pôle tourisme unique en regroupant les offices de tourisme de toute la Vallée et d'un Pôle culture, patrimoine, animations. Des équipements comme la médiathèque de Barcelonnette ou la mise en réseau des bibliothèques montrent que cette rationalisation est possible et fonctionne bien.

Dans ce pôle Culture Patrimoine Animations, il faudra ajouter le musée de la Vallée, la salle El Zocalo, l'École de musique intercommunale, et pourquoi pas la Maison du bois. Cette mutualisation doit être source d'efficacité et d'économies. Elle doit permettre à la population, particulièrement à la jeunesse, et aux milliers de visiteurs que nous recevons chaque année de mieux vivre dans notre vallée. Notre objectif est de bâtir un outil et un service performants : une ambition qui n'exige pas de lourds investissements. »



Patrice Bague

Vice-président en charge des travaux

« Des compétences élargies »

« Les compétences de la commission travaux ont été élargies. En plus de l'assainissement, elle est maintenant chargée de tous les travaux qui incombent à la CCVU. Ma délégation est donc très transversale. Je suis en liaison avec toutes les autres commissions. Je vais travailler avec mes collègues sur les gros dossiers, la balnéothérapie à Jausiers ou le pôle éco bois notamment. La commission travaux reçoit par ailleurs les demandes des 14 communes de la vallée, qu'elle étudie et gère selon ses compétences.

Pour retenir un projet, nous avons établi plusieurs critères prioritaires : il doit présenter un intérêt sur le plan communautaire, c'est-à-dire contribuer au développement de l'ensemble de la vallée, et comporter également un intérêt environnemental et architectural. Nous allons aussi gérer le patrimoine de la vallée, ses divers bâtiments, les forts militaires, etc., et celui des stations de Saint-Anne et du Sauze. »



Michel Nicolao

Vice-président en charge de l'environnement, des services communautaires et des activités de pleine nature

« Tout faire pour faire découvrir la vallée »

« Ce mandat s'inscrit pour moi dans la continuité du précédent. Le principal dossier concernera la réflexion sur la collecte des ordures ménagères, relancée par la consultation sur la délégation. Nous devons aussi travailler sur l'avenir de la déchetterie, revoir son fonctionnement, notamment par rapport aux professionnels. Nous avons des efforts à faire pour améliorer le tri sélectif, obtenir un comportement plus civique des habitants et maîtriser les coûts.

Pour les activités de pleine nature, nous avons plusieurs gros chantiers en cours parmi lesquels la valorisation du tour de l'Ubaye pédestre. Nous devons résoudre la problématique des refuges qui nécessitent d'être mis aux normes, mieux commercialisés et structurés. Développer la fréquentation de la clientèle cycliste est aussi intéressant parce que ce sont des clients de début et de fin de saison.

Nous accueillons dans la vallée des manifestations sportives prestigieuses qui bénéficient chez nous d'un terrain de jeu remarquable qui mérite d'être mieux connu. Notre objectif est de tout faire pour faire découvrir la vallée. »

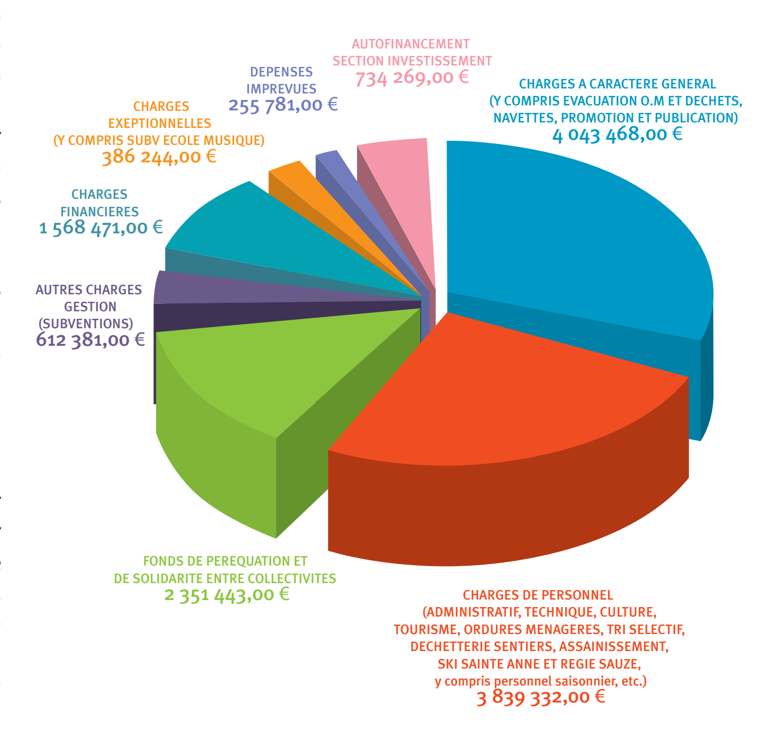
Un budget
sous le signe de la prudence et de la stabilité

Placé cette année sous le signe de la stabilité, de la prudence et de la mesure. Stabilité d'abord par la volonté de maîtriser les dépenses publiques. Afin de permettre cette stabilité dans les années à venir, une progression très mesurée de l'impôt communautaire a cependant été nécessaire et votée à la quasi-unanimité. Cette augmentation de 10% du produit des impôts se traduira en moyenne par une augmentation d'un peu plus de 30 € du montant de la taxe d'habitation et d'environ 20 € du montant du foncier bâti pour un revenu fiscal moyen. Elle vise à compenser l'importante baisse de la dotation de l'Etat et à financer le plan de modernisation des stations. Elle doit aussi redonner un peu d'oxygène aux finances communautaires qui ont besoin de retrouver une capacité d'autofinancement.
Les priorités de ce budget sont de faire aboutir les dossiers pour lesquels la communauté de communes s'est engagée et pour lesquels elle a obtenu des financements importants comme celui de la filière bois ou de la balnéothérapie qui doit s'installer dans le quartier Bressand à Jausiers.

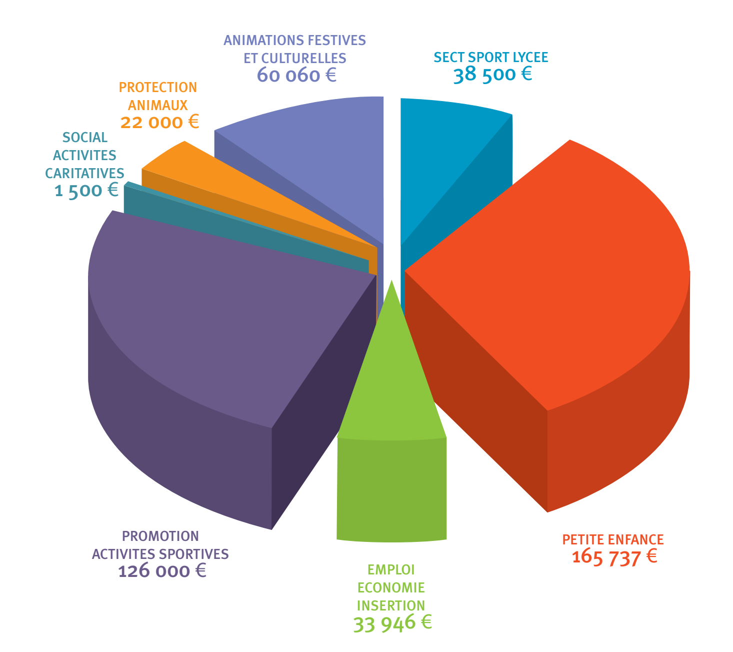
Maintien des efforts pour le milieu associatif

La CCVU maintient les efforts consentis depuis plusieurs années pour soutenir le mouvement associatif. A noter cette année, l'effort particulier consacré au financement du championnat de France de kayak doté d'une subvention exceptionnelle de 20 000 €. Son organisation va impacter la pratique des sports d'eau vive en Ubaye, l'objectif étant de stimuler l'activité des professionnels de la filière.
Au chapitre de l'assainissement, on note la rénovation de la traversée de Barcelonnette, qui sera auto finançable d'ici l'an prochain.
La convention passée avec DICI TV pour trois ans se poursuit normalement, afin d'assurer la couverture en images des événements organisés dans la vallée. La chaine doit développer sa zone de couverture dès l'été 2014. Au chapitre de la petite enfance récemment ajoutée à la liste de ses compétences, la communauté de communes maintient son aide aux centres aérés de Barcelonnette et Jausiers. Elle renouvelle également la subvention qu'elle accorde aux sections sportives de la cité scolaire André-Honnorat.

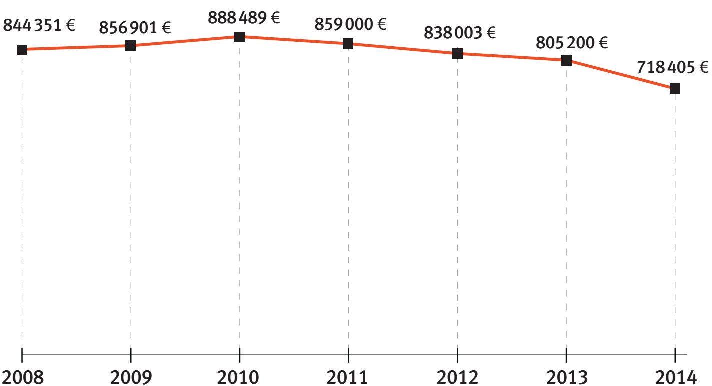
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TOUS BUDGETS CONFONDUS



REPARTITION DES SUBVENTIONS VERSÉES



DOTATIONS DE L'ETAT





Sports d'eau vive

L'Ubaye sur son 31







L'accueil du championnat de France de kayak sur l'Ubaye en juillet a donné l'occasion à la CCVU de mettre ses berges sur leur 31 pour recevoir les compétiteurs mais aussi pour donner un coup de pouce aux professionnels du secteur en facilitant la pratique des sports d'eau vive. Ces travaux répondent aux attentes des organisateurs, mais correspondent également à celles exprimées par les professionnels. Le conseiller technique de la Fédération française de canoë kayak a participé à l'élaboration du cahier des charges. La Police de l'eau et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques ont veillé au respect du milieu naturel et à la protection des espèces. Ces travaux ont coûté 84 000 €, pris en charge par la CCVU, le Conseil général et le Conseil régional. Toutes les aires d'embarquement et de débarquement ont été restructurées. La première phase a démarré aux Thuiles en avril. L'accès à l'eau a été modifié. Les techniciens ont procédé à une excavation de la berge et des marches ont été aménagées. A Méolans-Revel, l'ancien aménagement obsolète a été repris. Deux épis ont été ajoutés pour casser le courant. En amont de la Fresquière, une aire de débarquement a été créée, pour des raisons de sécurité. L'aire située en aval a été requalifiée en aire de débarquement de secours. Par ailleurs, un terrain vague situé en face du Four à chaux a été débarrassé de centaines de pneus. En septembre, la 2e phase des travaux concernera une autre portion de l'Ubaye à partir de la Condamine. A l'esplanade Pellegrin, l'accès à l'eau sera déplacé et la berge modifiée pour éviter l'emprise sur le milieu naturel. Au pas de Grégoire, un accès routier sera aménagé. A Jausiers, deux sites seront dépollués. Aux Thuiles, une aire d'embarquement supplémentaire sera créée sous le camping. Et enfin, au Lauzet, la descente jusqu'à la rivière sera améliorée avec notamment la zone de retournement des véhicules au lieu-dit du Moulin qui sera agrandie pour répondre aux besoins des bases de rafting.

Saint-Pons

Portes ouvertes à l'aérodrome



Renseignements : 04 92 81 08 78

Le club de vol à voile de l'aérodrome de Saint-Pons organise deux journées portes ouvertes les dimanches 13 juillet et 17 août, de 9h à 19h. C'est l'occasion de bénéficier d'un tarif exceptionnel pour survoler la vallée durant vingt minutes à une demi-heure en avion ou en planeur. Vous aurez le temps, si les conditions météorologiques le permettent, de découvrir le lac de Serre-Ponçon, de survoler le Brec du Chambeyron ou de faire le tour des stations de ski. Sur le site même de l'aérodrome, les visiteurs pourront découvrir une exposition, regarder un film sur le vol à voile et, bien sûr, contempler le matériel du club, ses 10 planeurs et ses 3 avions, ainsi que son petit dernier : un planeur accessible aux personnes à mobilité réduite. Il rend possible l'apprentissage du pilotage aux personnes qui n'ont plus l'usage de leurs jambes. Comptez ce jour-là 90 € par personne pour 30 minutes de vol en planeur et 35 € pour un vol en avion. L'an dernier, les journées avaient attiré 150 personnes.

L'agenda de la vallée

Barcelonnette :
Foire de la Saint-Michel, le 27 septembre
Le Lauzet/Ubaye :
Fête de Saint Laurent, 8, 9 et 10 août
Saint Pons : Fête de la moisson, le 17 août
Méolans-Revel :
Festival Clots K'en pattes, le 2 août
Uvernet :
Fête de la Sainte Anne, le 27 juillet
La Condamine-Châtelard :
Fête du Châtelard, le 10 août
Jausiers : Fête de la courge, le 26 octobre
Saint Paul :
Journées européennes du Patrimoine, le 20 septembre
Pontis : Foire à la trouvaille, le 20 juillet
Meyronnes : Fête de Meyronnes, le 3 août
Faucon : Fête du village, le 15 août
Larche : Fête du village, le 15 août
Enchastrayes :
Fête du Sauze/Sauze 1700, le 13 août
Les Thuiles :
Marché hebdomadaire tous les lundis

Tri selectif

Déchetterie, mode d'emploi



La communauté de communes met à la disposition de tous les habitants de la vallée de l'Ubaye une déchetterie située sur la commune de Faucon-de-Barcelonnette, au lieu-dit Plan-la-Croix. Elle a été mise en service en novembre 2001. Cette déchetterie est un espace clos et gardienné, utilisé par les usagers qui souhaitent venir y déposer leurs déchets (voir la liste des déchets autorisés ci-dessous). Ils doivent effectuer eux-mêmes, chez eux ou sur la déchetterie, le tri entre les différents matériaux et les apporter par leur propre moyen pour les répartir dans les différentes bennes mises à leur disposition. Les déchets sont ensuite acheminés au centre de tri du Beynon. La déchetterie est ouverte à tout le monde, y compris aux artisans, commerçants, entreprises et collectivités de la vallée.

Horaires d'ouverture

Hiver : 8h/12h et 13h30/17h30
Eté : 8h/12h et 13h30/18h30 + le dimanche matin 8h/12h, du 15 juin au 15 septembre
Renseignements : 08 99 86 31 00

Les déchets acceptés en déchetterie

- Déchets dangereux spéciaux (peintures, produits dangereux)
- Encombrants,
- Ferrailles,
- Cartons bruns,
- Papier,
- Plastiques durs,
- Déchets verts
- Gravats
- Déchets d'équipement électriques et électroniques
- Bidons souillés
- Verre
- Emballages tri sélectif
- Vêtements usagés
- Piles
- Cartouches d'encre
- Déchets piquants et tranchants et radiographies
- Capsules Nespresso

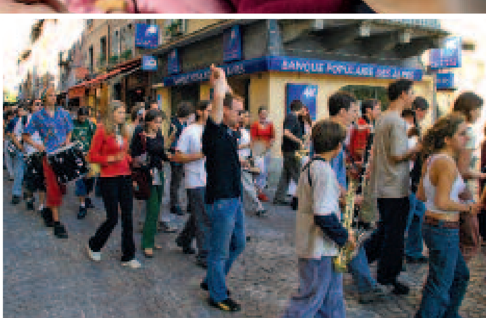
Vacances d'été

Des activités pour les enfants de la vallée

Des stages organisés durant l'été sont ouverts aux enfants de la vallée. C'est le cas, notamment, des stages proposés dans le cadre du festival des Enfants du Jazz **(Rens. 01 43 58 98 50)**. L'école de musique de la vallée organise un stage de danse du 16 au 22 août et un stage sur les musiques latines d'Amérique du Sud, du 3 au 8 août, qui s'adresse à tous les instruments débutants et confirmés. **(Rens. 04 92 81 16 52)**
A noter également la tenue d'un stage *« Football Jeunes Passion »* et de deux stages *« Handball Hyères Vital »*, du 27 juillet au 2 août et du 24 au 30 août **(Rens. 06 64 74 59 50)** au centre sportif d'oxygénation Jean-Chaix, à Barcelonnette.
Par ailleurs, plusieurs possibilités d'accueil sans hébergement sont proposées aux familles : durant les vacances scolaires, l'association Vivre Jeunes, à Jausiers, accueille les enfants de 6 à 17 ans, de 7h30 à 18h30, repas fournis. Elle propose diverses activités extérieures et intérieures, manuelles, sportives, etc. Le centre de loisirs sans hébergement *« Les Marmots »* accueille les enfants de 3 à 6 ans pour pratiquer des activités manuelles, physiques, sorties culturelles, etc. Le centre est ouvert durant les vacances scolaires de 7h45 à 18h. En juillet et août, l'accueil se fait à l'école Saint Joseph, à Barcelonnette **(Rens. 06 79 94 44 56)**.
Le centre de loisirs de la mairie de barcelonnette, quant à lui, accueille les enfants de 6 à 11 ans, de 8h à 18h, et propose une multitude d'activités avec possibilité de cantine **(Rens. 06 70 43 45 06)**.
La Maison des Jeunes (Association Planète Jeunes) fonctionne aussi pendant les vacances scolaires et organise des activités pour les 12/17 ans. **(Rens. 04 92 31 29 68)**







CCVU, 4 av. des 3 Frères Arnaud
04400 Barcelonnette
Directeur de la publication : J. Martin

Rédaction et conception : Oyopi communication - www.oyopi.com - **Crédit Photos :** C. Gouron, M. Molle, M. Martin-Lurcel, M. Baudry

Imprimerie : Trulli
Distribution : La Poste
Dépôt légal N°145 du 03/11/1997

